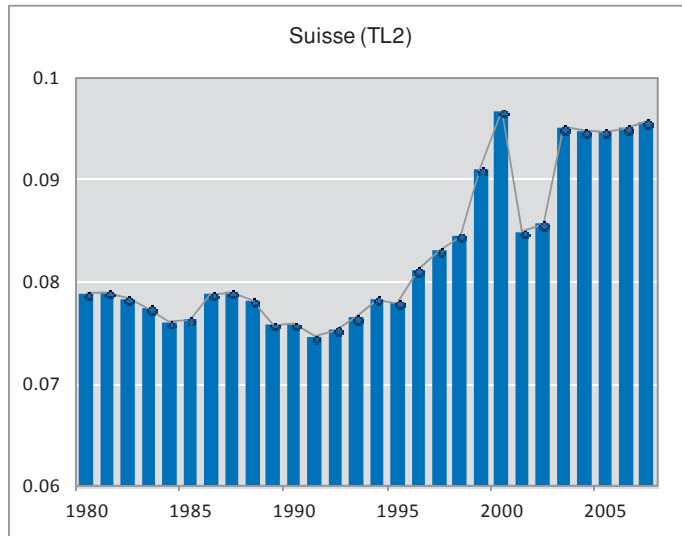
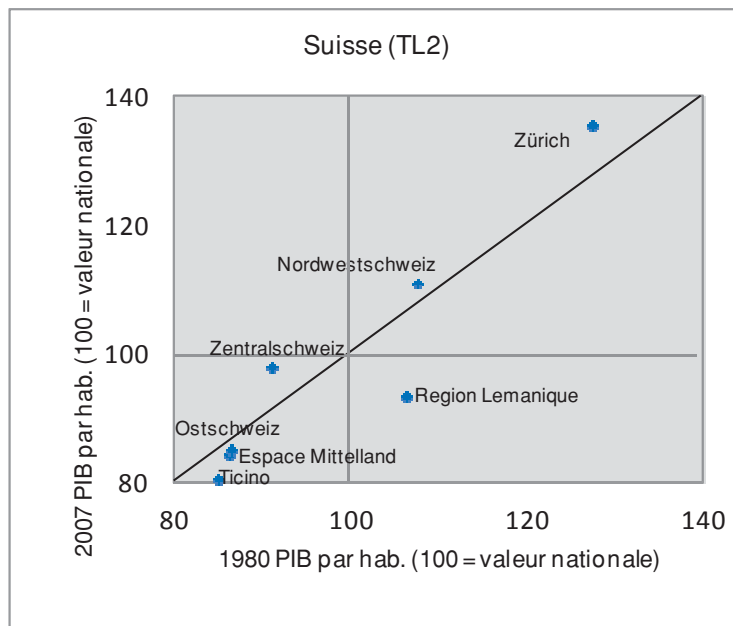


Suisse

Indice d'inégalité de Gini du PIB par habitant dans les régions de niveau TL2, 1980-2007



Évolution du PIB par habitant des régions entre 1980 et 2007

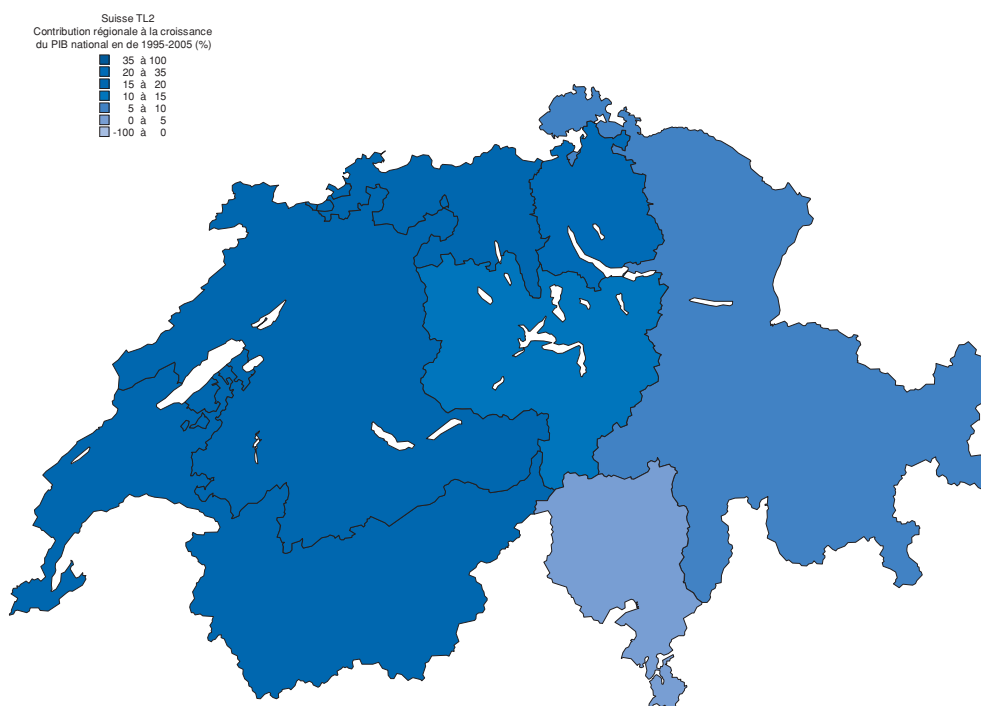


Les écarts de PIB par habitant entre les régions suisses de niveau TL2 se sont creusés entre 1980 et 2007. Après avoir fluctué jusqu'au milieu des années 90, ils sont en augmentation constante depuis 1995.

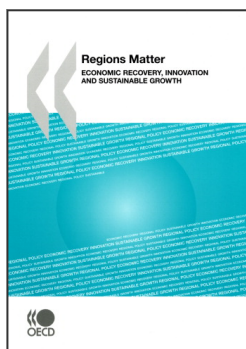
La hausse des disparités régionales en Suisse est due à l'amélioration relative des résultats de la région de Zurich et au déclin du Tessin, région retardataire. Zurich a augmenté son PIB par habitant de 27 % à 36 % au dessus de la moyenne nationale entre 1990 et 2007. À l'inverse, le niveau du PIB par habitant du Tessin est passé de 15 % à 19 % en dessous de la moyenne nationale.

Forte d'un taux de croissance du PIB par habitant plus élevé que la moyenne (1.32 % contre 1.1 %) sur la période 1980-2007, et de son importance économique (23 % de la production nationale), la région de Zurich a représenté un tiers de la croissance globale de la production en Suisse (31 %) au cours des dix dernières années. Viennent ensuite l'Espace Mittelland, la Suisse du nord-ouest et la région lémanique (16 % chacun). Le fort taux de croissance de la Suisse centrale (1.36 %) – le plus élevé parmi les régions de niveau TL2 au cours des dix dernières années – a permis de réduire le retard de la région en termes de niveau de PIB, de 9 % en dessous de la moyenne nationale en 1980 à 2 % seulement en 2007.

Contribution des régions (en %) à la croissance du PIB national, 1995-2005



Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données régionales de l'OCDE (2009) et Cambridge Econometrics.



Extrait de :

Regions Matter

Economic Recovery, Innovation and Sustainable Growth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264076525-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Suisse », dans *Regions Matter : Economic Recovery, Innovation and Sustainable Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264076549-30-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.